

## Actualité vaccination

A destination des vaccinateurs du Programme de vaccination de la F W-B  
Bruxelles le 13 mai 2019

### **Concerne : L'élargissement de la vaccination contre le HPV**

Le dernier avis du Conseil Supérieur de la Santé relatif à la vaccination contre les infections à papillomavirus humain (CSS N° 9181 de juillet 2017<sup>1</sup>) recommande un **élargissement, à la fois :**

- des indications de la vaccination ; élargissement d'une part à la **prévention d'autres cancers liés au HPV** (en plus de celui du col de l'utérus) et d'autre part, aux **verrues génitales** causées par le papillomavirus ;
- et de la population bénéficiaire ; celle-ci est recommandée également aux **garçons**.

Dès lors, l'ONE, gestionnaire du Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles, prévoit la mise à disposition gratuite de vaccins contre les infections à papillomavirus **pour les filles et les garçons** à partir du **1<sup>er</sup> septembre 2019** via le circuit de distribution des vaccins (la plateforme e-vax<sup>2</sup>) sous réserve du marché public en cours.

Cet élargissement est déjà en place dans d'autres pays comme le Royaume-Uni, l'Australie ou encore certaines provinces du Canada. En Belgique, les gestionnaires du programme de vaccination de la Flandre proposeront aussi l'élargissement lors de la rentrée de septembre 2019.

### **Pourquoi vacciner les garçons ?**

- **D'un point de vue de santé publique**
  - 25 % des cancers<sup>3</sup> liés au papillomavirus humain se déclarent chez les hommes.
  - Les hommes constituent un réservoir du virus HPV.
  - Cela favorise une protection de groupe suffisante pour enrayer, voire éliminer les infections et complications liées au papillomavirus.
  - L'analyse du KCE de la balance coût-efficacité de cette stratégie vaccinale universelle (chez les jeunes filles et les garçons)<sup>4</sup> est positive.
  - Une stratégie de vaccination universelle permet de protéger les garçons quelle que soit l'orientation sexuelle. La stratégie universelle permet aussi la non-stigmatisation d'un comportement sexuel.
- **D'un point de vue individuel**
  - Le papillomavirus humain infecte également les hommes. Il peut évoluer et causer des cancers du pénis, de l'anus, de la gorge et des verrues génitales. Pour une question d'équité, les hommes ont aussi le droit d'être protégés.

<sup>1</sup> [https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth\\_theme\\_file/9181\\_hpv\\_fr\\_27092017\\_0.pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/9181_hpv_fr_27092017_0.pdf)

<sup>2</sup> « Commander des vaccins avec e-vax » : [https://www.e-vax.be/VaccHelp/help/pdf/depliant\\_Commande\\_Vaccin\\_IMP.pdf](https://www.e-vax.be/VaccHelp/help/pdf/depliant_Commande_Vaccin_IMP.pdf)

<sup>3</sup> *En effet, même si le poids total des maladies associées au HPV chez les hommes est moindre que chez les femmes, selon une étude d'Arbyn et al en 2011, 25% de tous les cancers liés au HPV (carcinome anal, cancer de la tête et du cou, cancer du pénis) surviendraient chez les hommes. Ils sont principalement liés au HPV 16.*

<sup>4</sup> <https://kce.fgov.be/fr/analyse-co%C3%BBt-efficacit%C3%A9-de-la-vaccination-des-gar%C3%A7ons-contre-le-virus-hpv>

- Il n'existe pas de méthode de dépistage facile et fiable des cancers liés au papillomavirus humain pour les hommes (carcinome anal, cancer de la tête et du cou, cancer du pénis).
- Dans le cadre d'une mobilité mondiale grandissante, les hommes sont susceptibles d'être contaminés lors de contacts avec des personnes de populations non protégées.
- Protéger les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes. En effet, ils ne bénéficient pas de la protection de groupe procurée par la vaccination des filles.

Sur base de ces éléments et de la situation actuelle en FW-B (couverture de 36.1%<sup>5</sup> chez les jeunes filles inscrites en 2<sup>ème</sup> secondaire en FW-B en 2016-2017), il est essentiel que tous les professionnels se mobilisent afin de promouvoir et de réaliser cette vaccination. Pour ce faire, plusieurs outils sont à votre disposition :

- Le flyer « À chaque âge sa vaccination : La vaccination à 13-14 ans » - Édition 2019 qui peut être commandé sur e-vax<sup>6</sup>.
- Le site [www.vaccination-info.be](http://www.vaccination-info.be) (complètement modifié depuis le 24 avril 2019).

Pour l'année scolaire 2019-2020, le programme prévoit de vacciner **les filles et les garçons âgés de 13-14 ans** (ou tout élève inscrit en 1<sup>ère</sup> différenciée ou en 2<sup>ème</sup> secondaire ou de 13-14 ans dans l'enseignement spécialisé). Pour ce groupe d'âge, le vaccin est mis gratuitement à disposition. Le schéma vaccinal proposé est similaire à celui mis en œuvre précédemment : **2 doses à 6 mois d'intervalle**. À noter que pour les adolescents de plus de 15 ans (filles ou garçons), le schéma recommandé est en 3 doses.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un changement de l'âge préconisé pour réaliser cette vaccination vient d'être publié par le CSS<sup>7</sup>. L'opérationnalisation de ces changements est complexe et est en cours de discussion et ne sera pas appliqué dans l'immédiat. Nous vous en tiendrons informés en temps utile.

Un nouveau marché public d'achat des vaccins est en cours d'attribution et prendra effet le 1<sup>er</sup> septembre 2019. À l'heure actuelle, le vaccin qui sera disponible dans le circuit de distribution de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'est pas encore connu. Un courrier d'information reprenant les nouveaux produits sélectionnés dans le cadre du marché public vous sera envoyé ultérieurement.

Dr. Paloma Carrillo-Santistevé  
Responsable du Programme de vaccination de la FW-B  
Direction Santé ONE

<sup>5</sup> Statistique de couverture vaccinale en 2<sup>ème</sup> secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2016-2017, A. Vermeeren, F. Goffin.

<sup>6</sup> Commande possible sur : <https://www.ccref.org/e-vax/documentation/index.php>

<sup>7</sup> Plus d'informations :

[https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth\\_theme\\_file/avis\\_9141\\_fiche\\_calendrier\\_de\\_vaccination\\_css\\_2019.pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/avis_9141_fiche_calendrier_de_vaccination_css_2019.pdf)